



MICHEL GOBEIL, CMA
Directeur

SERVICE DES FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
Ville de Mascouche
3034, chemin Sainte-Marie, Mascouche (Qc) J7K 1P1
Téléphone: (450) 474-4133 poste 2650
Télécopieur: (450) 474-2693
www.ville.mascouche.qc.ca

266

DB12

Projet portant sur l'exploitation d'une cellule
d'enfouissement de sols contaminés à
Mascouche

MRC Les Moulins

6212-06-003

Le 23 novembre 2009

Madame Lyne Talbot
Directrice adjointe – Urbanisme et environnement
Service de l'aménagement du territoire

Objet : Audiences publiques du BAPE – dossier « Écolosol »

Chère collègue,

Pour faire suite aux questions que vous m'avez posées concernant l'objet cité en titre, vous trouverez ci-dessous notre réponse à ces questions.

Les questions :

- Est-ce que la Ville de Mascouche va tirer un bénéfice financier direct, à part les taxes déjà perçues ?
- Est-ce que la Ville de Mascouche a évalué l'impact à long terme de la présence d'une telle cellule d'enfouissement sur son territoire une fois le site fermé, soit par exemple en termes de surveillance, de sécurité publique ou de perte de revenus fiscaux ? Et si oui, quels sont-ils et de quelle manière ont-ils été évalués ?

La réponse :

A ma connaissance et à titre de trésorier, la réponse est négative pour les deux questions posées.

Michel Gobeil CMA
Directeur des finances et trésorier

CC Monsieur Luc Tremblay, directeur général



À : Madame Lyne Talbot, directrice adjointe
Urbanisme et environnement
Service de l'aménagement du territoire

Le 30 novembre 2009

De : Service de la sécurité publique

Dossier - 639

Objet : AUDIENCES PUBLIQUES

Madame,

Suite aux audiences publiques qui se sont tenues dans la semaine du 9 novembre 2009 concernant le projet de l'entreprise *Écolosol*, une demande nous fut adressée;

- Est-ce que la Ville de Mascouche a évalué l'impact à long terme de la présence d'une telle cellule d'enfouissement sur son territoire, une fois le site fermé, entre autres en termes de surveillance, de sécurité publique?

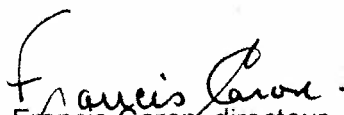
Le site d'opération de l'entreprise *Écolosol* est situé au 175 chemin de la Cabane Ronde à Mascouche. Il s'agit d'un site clôturé, borné du côté ouest par une usine de filtration des eaux, du côté nord-ouest par un dépôt à neige et d'un secteur boisé, des côtés sud et est.

Les bâtiments de la compagnie sont munis d'un système d'alarme relié à une centrale. Cette entreprise ne diffère pas des autres entreprises en opération sur notre territoire

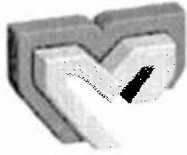
Il y a des heures d'opération établies et à la fermeture, l'endroit est protégé par le système d'alarme, de plus l'accès y est interdit à l'entrée par une barrière fermée.

Il n'y a pas eu de demande particulière de surveillance par l'entreprise au cours des dernières années et le service de police n'envisage pas de modifier son plan de patrouille normal.

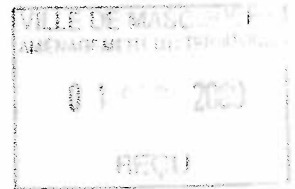
Dans l'espoir que ces renseignements seront à votre entière satisfaction, nous vous prions de recevoir, Madame Talbot, l'expression de nos sentiments distingués.


Francis Caron, directeur
Service de la sécurité publique

FC/mb



VILLE DE
Mascouche



CORRESPONDANCE INTERNE
Service de prévention des incendies

Mémo à : Madame Lyne Talbot, directrice adjointe
Urbanisme et environnement

Date : 30 novembre 2009

De : Jean-Pierre Boudreau, directeur
Service des incendies

Dossier :

Sujet : Écolosol

Copie :

Madame,

Vendredi le 27 novembre dernier, nous nous sommes rendus chez la compagnie Écolosol pour rencontrer monsieur Samuel Roger, directeur des opérations.

Lors de cette rencontre, monsieur Roger nous a expliqué les différents procédés qu'il y a sur le site. À la lueur de ces explications, le Service des incendies ne voit aucun inconvénient que ce site pourrait créer, même une fois ledit site fermé. Les terres impliquées sont à l'intérieur de cellules et toutes les eaux de ruissellement sont traitées adéquatement. En effet, les procédés sont couverts par les normes du Ministère et le tout semble être effectué selon ces normes.

Le tout pour votre bonne gouverne.

Le directeur,

Jean-Pierre Boudreau
JPB/ac